

A middle-aged man with short grey hair, wearing a dark jacket over a light blue shirt and a striped tie, stands in a factory or industrial setting. He is holding a folder or clipboard. The background shows industrial machinery and structures, with a blue and yellow color scheme.

**DEMAIN,
JE PEUX VALORISER
LES COMPÉTENCES DE MES SALARIÉS
ET PERMETTRE À MON ENTREPRISE
D'ÊTRE PLUS PERFORMANTE.**

C·Q·P·M

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE

www.cqpm.fr

A man with short reddish hair and glasses, wearing a white polo shirt, is looking towards the camera while sitting at a desk in an office. In the background, there are computer monitors and office equipment. The text is overlaid on the left side of the image, with a white arrow pointing to the right.

**LES CQPM,
UN DISPOSITIF
QUI FAIT AVANCER
VOTRE ENTREPRISE.**

Les Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) sont destinés à valider les capacités professionnelles de vos actuels ou futurs salariés. Ils permettent de les adapter à un nouveau poste de travail et aux évolutions technologiques, de favoriser leur mobilité et de pallier la pénurie de main-d'œuvre existante dans certains métiers.

Les CQPM sont essentiels à votre entreprise : c'est un véritable outil de gestion des Ressources Humaines qui permet d'utiliser au mieux le potentiel humain, au service de la performance de votre entreprise.

Comme pour les CQPM, les CQPI valident également les capacités professionnelles. Ils offrent en plus la possibilité d'obtenir une qualification pour faire évoluer votre personnel dans un autre secteur industriel couvrant des activités professionnelles proches. C'est une véritable reconnaissance de professionnalisme interbranches.

Le dispositif des certificats de qualification paritaires de la métallurgie est élaboré par le groupe technique paritaire « Qualifications » et approuvé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la métallurgie.

La « métallurgie » est une branche professionnelle représentée :

- pour les employeurs, par l'UIMM représentant les entreprises des secteurs : équipements électriques ; autres machines et équipements ; industrie automobile ; autres matériels de transport ; métallurgie et produits métalliques ; autres industries manufacturières ;
- pour les salariés, par les cinq fédérations syndicales des salariés CFE-CGC Métallurgie, CFTC Métallurgie, FGMM-CFDT, FO Métaux, FTM-CGT.



QUELS SONT LES ATOUS DES CQPM ?

Déjà plus de 100 000 CQPM délivrés, une certification développée dans plus de 15 000 entreprises grâce à la proximité de plus de 70 UIMM territoriales... Les CQPM connaissent un grand succès grâce à leurs multiples atouts.

- **Des qualifications adaptées aux besoins de votre entreprise**

Les CQPM vous offre la possibilité d'adapter vos salariés aux nouveaux métiers de la métallurgie et aux nouvelles technologies, dans un marché de l'emploi industriel, en perpétuelle évolution.

- **Des référentiels de certification conçus avec les entreprises**

Les CQPM sont élaborés et mis à jour régulièrement avec les différents professionnels des entreprises, pour mieux répondre à tous vos besoins.

- **Des modalités d'évaluation en situation réelle d'activité et réalisées par des professionnels**

L'assurance d'avoir à disposition des employés opérationnels immédiatement qui ont été jugés qualifiés par leurs pairs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Certains CQPM permettent d'obtenir un CQPI. Les CQPI permettent de valider des capacités ou compétences communes à plusieurs branches professionnelles. Déjà 17 branches professionnelles se sont engagées en signant la charte CQPI. D'autres branches doivent prochainement les rejoindre.



POURQUOI FAIRE APPEL AU DISPOSITIF CQPM/CQPI ?

Conçus pour et par les entreprises du secteur de la métallurgie, les CQPM sont un dispositif où tout le monde est gagnant. Les capacités professionnelles des salariés sont reconnues, votre personnel est valorisé par ce certificat paritaire et votre entreprise est mieux armée pour évoluer sur son marché.

Les CQPM, ce sont plus de 210 qualifications dans 20 domaines d'activités, pour tous les secteurs de l'industrie et notamment ceux de la métallurgie :

- industries des composants électriques et électroniques,
- industries des équipements mécaniques,
- construction navale, aéronautique et ferroviaire,
- industrie automobile,
- industries des équipements du foyer,
- industries des équipements électriques et électroniques,
- métallurgie et transformation des métaux.

COMMENT METTRE EN PLACE DES CQPM DANS VOTRE ENTREPRISE ?

Votre actuel ou futur salarié doit vous formuler une demande ou prendre contact avec l'UIMM territoriale la plus proche. Il peut accéder à un CQPM via :

- un contrat de professionnalisation,
- un plan de formation,
- une validation des acquis de l'expérience,
- une période de professionnalisation,
- un droit individuel à la formation (DIF),
- un congé individuel de formation (CIF).

À QUI S'ADRESSENT LES CQPM ?

Nombreux sont les profils pouvant postuler aux CQPM/CQPI. Ils sont en effet ouverts aux jeunes et aux adultes, de tout âge, en contrat de professionnalisation, à l'ensemble des salariés, aux intérimaires et aux demandeurs d'emploi.

CONSULTEZ L'ENSEMBLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES
PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ SUR CQPM.FR

OU CONTACTEZ L'UIMM TERRITORIALE LA PLUS PROCHE.



C · Q · P · M

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE

www.cqpm.fr